



**FONDATION CHRËSCHE MAM SAHEL –
CHRETIENS POUR LE SAHEL**
RCS LUXEMBOURG G 131

EXERCICE CLOS AU
31 DÉCEMBRE 2017

**ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ**



SOMMAIRE

1. Rapport du réviseur d'entreprises agréé	3
2. États Financiers	
a. Bilan	5
b. Compte de profits et pertes	6
c. Annexe aux Etats financiers	7
3. Rapport d'activités 2017	15



Au Conseil d'Administration de

**Fondation Chrëschte Mam Sahel
Chrëtiens pour le Sahel**

RCS Luxembourg G 131

29, Boulevard Charles Marx
L-2130 Luxembourg

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FONDATION CHRËSCHTE MAM SAHEL - CHRËTIENS POUR LE SAHEL** (la « Fondation »), comprenant le bilan au **31 DÉCEMBRE 2017** ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Fondation au **31 DÉCEMBRE 2017** ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous attirons l'attention sur la Note 2.5 aux comptes annuels qui décrit la méthode de comptabilisation des legs, dons et donations, lesquels sont enregistrés en produits au moment de leur encaissement sur un compte bancaire de la Fondation. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

RESPONSABILITÉS DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Fondation à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Strassen, le 8 mai 2018

Pour **OSIRIS AUDIT & ASSOCIES S.A R.L.**
Cabinet de Révision
Représenté par



Olivier JANSSEN
Réviseur d'Entreprises



FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL - CHRETIENS POUR LE SAHEL

BILAN ABREGE AU 31 DECEMBRE 2017 (exprimé en Euros)

ACTIF			
	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
		2017	2016
A. Capital souscrit non versé	1101	101	
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
B. Frais d'établissement	1107	107	108
C. Actif immobilisé	1109	2.2 - 3	109
		33 359,32	110
			1 816,05
I. Immobilisations incorporelles	1111	111	112
II. Immobilisations corporelles	1125	125	126
		33 359,32	1 816,05
III. Immobilisations financières	1135	135	136
D. Actif circulant	1151	151	152
		949 887,54	876 221,90
I. Stocks	1153	153	154
II. Créances	1163	163	164
		139 244,30	128 828,09
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	2.3 - 4	203
		139 244,30	128 828,09
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205	206
III. Valeurs mobilières	1189	189	190
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197	197	198
		810 643,24	747 393,81
E. Comptes de régularisation	1199	199	200
		5	420,54
			6 308,37
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201	983 667,40	202
			884 346,32

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres (Fonds associatifs)	1301	6	301
		930 787,23	302
			864 142,39
I. Capital souscrit (dotation initiale en capital)	1303	6	303
		42 141,90	304
II. Primes d'émission	1305	305	306
III. Réserve de réévaluation	1307	307	308
IV. Réserves	1309	309	310
V. Résultats reportés	1319	6	319
		822 000,49	320
VI. Résultat de l'exercice	1321	6-10	321
		40 499,84	322
VII. Acomptes sur dividendes	1323	323	324
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325	3	325
		26 145,00	326
			0,00
B. Provisions	1331	331	332
C. Dettes	1435	435	436
		52 880,17	20 203,93
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453	7	453
		52 880,17	454
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455	455	456
D. Comptes de régularisation	1403	403	404
		0,00	0,00
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)	405	983 667,40	406
			884 346,32

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABREGE

	Référence(s)	Exercice courant 2017	Exercice précédent 2016
1. à 5. Résultat brut	1651 2,8 et 10	651 1 847 757,76	652 1 949 016,40
6. Frais de personnel	1605 2,8, 8, et 10	605 -147 011,41	606 -140 421,05
a) Salaires et traitements	1607	607 -127 749,55	608 -117 994,54
b) Charges sociales	1609	609 -19 261,86	610 -22 426,51
i) couvrant les pensions	1653	653 -10 220,00	654 -11 774,77
ii) autres charges sociales	1655	655 -9 041,86	656 -10 651,74
c) Autres frais de personnel	1613	613	614
7. Corrections de valeur	1657 10	657 -1 137,99	658 -2 292,32
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1659 3 et 10	659 -1 137,99	660 -2 292,32
b) sur éléments de l'actif circulant	1661	661	662
8. Autres charges d'exploitation	1621 2,8 et 10	621 -1 656 732,08	622 -1 691 190,29
9. Produits provenant de participations	1715	715 0,00	716 0,00
a) provenant d'entreprises liées	1717	717	718
b) provenant d'autres participations	1719	719	720
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	1721	721 0,00	722 0,00
a) provenant d'entreprises liées	1723	723	724
b) autres produits ne figurant pas sous a)	1725	725	726
11. Autres intérêts et autres produits financiers	1727 10	727 76,50	728 142,31
a) provenant d'entreprises liées	1729	729	730
b) autres intérêts et produits financiers	1731 10	731 76,50	732 142,31
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1663	663	664
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	1665	665	666
14. Intérêts et autres charges financières	1627 10	627 -2 452,94	628 -2 291,96
a) concernant des entreprises liées	1629	629	630
b) autres intérêts et charges financières	1631 10	631 -2 452,94	632 -2 291,96
15. Impôts sur le résultat	1635	635	636
16. Résultat après impôts sur le résultat	1667	667 40 499,84	668 112 963,09
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	1637	637	638
18. Résultat de l'exercice	1669 10	669 40 499,84	670 112 963,09

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

NOTE 1- GENERALITES

La Fondation CHRESCHTE MAM SAHEL- CHRETIENS POUR LE SAHEL (la Fondation) a été constituée en date du 1^{er} décembre 1984 (initialement sous la dénomination de FONDATION SOS SAHEL – Luxembourg) pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été publiés au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 120 du 13 mai 1986 et modifiés pour la dernière fois en date du 25 avril 2012 (transfert du siège social à Luxembourg 29, Boulevard Dr Charles Marx).

Elle a été reconnue d'utilité publique et est désignée organisme pouvant recevoir des dons fiscalement déductibles dans le chef des donateurs.

La Fondation a pour objet d'assurer, en tout ou en partie, le financement de projets d'investissements, y compris éventuellement le coût d'études préparatoires au profit de services, d'associations, d'organismes, d'institutions ou de particuliers, dont la mission consiste à venir en aide aux populations du Sahel, et notamment du Burkina-Faso (antérieurement Haute-Volta). Si l'objet de la Fondation devenait impossible à réaliser en faveur des régions du Sahel, il pourrait, tant que dure cette impossibilité, être réalisé en faveur de toute autre région du tiers monde à désigner par le conseil d'administration, qui constatera au préalable l'impossibilité dont question ci-dessus. En dehors du cas visé à l'alinéa qui précède, la Fondation pourra, à titre exceptionnel et pour une durée limitée, intervenir suivant les modalités de l'alinéa premier du présent article, en faveur de toute autre région du tiers monde où un besoin d'aide exceptionnel et pressant se fera ressentir, à condition que les fonds qu'elle aura à cet effet prélevés, à titre d'avance, sur ceux destinés aux régions du Sahel, lui soient restitués intégralement, soit par d'autres organismes, soit au moyen d'une campagne de collecte de fonds qu'elle lancera à cet effet, ou à laquelle elle s'associera. La décision qu'une opération rentrant dans le cadre du présent alinéa sera déclenchée, est de la compétence exclusive du conseil d'administration, qui déterminera la région à laquelle elle s'applique, de même que sa durée.

La Fondation pourra en outre faire toutes opérations facilitant la réalisation du susdit objet, ou s'y rattachant directement ou indirectement.

La Fondation est tenue d'observer une stricte neutralité en matière politique.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

La Fondation a une représentation permanente dans la commune de Ouagadougou secteur N°9 quartier Gounghin Nord BP 2089 (Burkina-Faso).

Le siège social de la Fondation est établi au 29, Boulevard Charles Marx à L-2130 Luxembourg.

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

NOTE 2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Fondation ont été préparés par analogie avec les principes d'établissement et de présentation des états financiers tels que décrits au chapitre II de la loi du 19 décembre 2002.

Les principales règles comptables utilisées par la Fondation sont les suivantes :

2.1 Conversion des postes en devises

La Fondation tient sa comptabilité en euros ; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise. Les dépenses de la représentation permanente en francs CFA sont converties en euros au cours fixe de 1 EUR = 655, 96 francs CFA.

A la date de clôture du bilan :

Les postes de l'actif, autres que les immobilisations corporelles et incorporelles, exprimés en monnaies étrangères, sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur du cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ; les immobilisations corporelles et incorporelles restent enregistrées au cours historique.

Les postes de passif du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur du cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes (ou compte de résultats) les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de changes non réalisées.

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition historique, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux utilisés sont les suivants :

Mobilier et matériel de bureau :	25%
Matériels et logiciels informatiques :	25%
Matériel de transport :	25%
Subside en relation avec le mat. Transport	25%

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

2.3 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif du bilan à leur valeur de remboursement.

2.5 Acceptation et comptabilisation de legs, dons et donations

Il est du ressort du Conseil d'administration d'accepter les legs et les donations. Les legs, dons et donations sont enregistrés en produits au moment de leur encaissement en banques.

2.6. Comptabilisation des projets

La majorité des projets effectués par la Fondation sont couverts par un accord-cadre sur 3 ans avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (en abrégé MAEE) et matérialisés par la signature de contrats avec les partenaires bénéficiaires des projets.

En début d'exercice, les montants à verser pour l'année en cours sur les projets financés sont portés en « Autres charges d'exploitation » et la dette est reprise au passif du bilan. De même la quote-part de l'accord-cadre relative à ces projets pour l'année en cours est comptabilisée en « autres produits d'exploitation » et la créance reprise à l'actif du bilan. Les sommes versées et/ou reçues viendront en cours d'année diminuer les dettes sur les projets, respectivement la créance sur le MAEE.

En fin d'exercice, les montants non dépensés sur les engagements annuels font l'objet de régularisations afin que les produits et les charges reprennent uniquement les sommes engagées (dépensées) et à recevoir au titre de l'exercice.

C'est ainsi que la partie des fonds non utilisés se trouve au passif du bilan (dette) comme montant à rembourser au MAEE ou à reporter sur la période couverte par l'accord-cadre.

2.7 Provisions

Les provisions à constituer pour couvrir les charges probables prévisibles sont examinées à la fin de chaque période par le Conseil d'Administration qui statue avec prudence, sincérité et bonne foi.

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

2.8 Produits d'exploitation- autres charges d'exploitation – Résultat brut

Les revenus de la Fondation sont constitués de subsides d'exploitation reçus du MAEE (en relation avec l'accord-cadre, les projets sensibilisation et la participation aux frais d'exploitation : voir note 10), de collectes et dons reçus de personnes individuelles et de sociétés -clubs – associations et communes (voir note 10).

Le résultat brut repris dans le compte de profits et pertes abrégé correspond suivant le détail de la note 10 au total des subventions reçues et à recevoir au titre de l'exercice augmenté des dons et subsides communaux, des reprises sur ces produits, déduction faite des charges externes.

Les autres charges d'exploitation comprennent essentiellement les dépenses dans le cadre des projets ainsi que les frais de personnel et charges de la représentation permanente étant donné que ces frais et charges sont directement liés aux projets financés par la Fondation et sont couverts par l'accord-cadre avec le MAEE comme « frais d'encadrement».

2.9 Comparabilité des exercices

Certains chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017. Ces reclassements n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2016.

Note 3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Valeur brute au début de l'exercice	33 608,62	34 239,32
Entrées au cours de l'exercice	37 350,01	1 084,59
Sorties au cours de l'exercice	-6 639,15	-1 715,29
Valeur brute à la fin de l'exercice	64 319,48	33 608,62
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice		
de l'exercice	31 792,57	31 081,22
Dotations de l'exercice	5 806,74	2 426,64
Sorties au cours de l'exercice	-6 639,15	-1 715,39
Corrections de valeur nettes à la fin de l'exercice	30 960,16	31 792,47
Valeur nette à la fin de l'exercice	<u>33 359,32</u>	<u>1 816,05</u>

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

Au cours de l'exercice 2017, la représentation permanente au Burkina a acquis un nouveau véhicule de fonction pour le suivi des projets (prix d'acquisition : Euros 37.350,01), véhicule financé à concurrence de 80% par le MAEE (subvention de Euros 29.880,- qui fait l'objet d'un amortissement au même titre que le véhicule). Au 31 décembre 2017, la subvention d'équipement déduction faite de l'amortissement annuelle s'élève à Euros 26.145,- et est reprise sous la rubrique « capitaux propres ».

Les dotations aux corrections de valeur ont été enregistrées sous les postes de charges suivants :

- suivant le compte de profits et pertes détaillé repris sous la note 10 :
 - Frais biens mobiliers durables (frais administratifs) : 1.137,99
 - Frais en relation avec la RP : 933,75
- Suivant le compte de profits et pertes page 3 des états financiers
 - Correction de valeur : 1.137,99
 - Dépenses dans le cadre des projets : 933,75

NOTE 4 : CREANCES DONT LA DUREE RESIDUELLE EST EGALE OU INFERIEURE A UN AN

Les créances dont la durée résiduelle est égale ou inférieure à un an se décomposent comme suit:

	2017	2016
	EUR	EUR
Créances envers l'Etat	135 645,35	125 391,65
Dépôts et cautionnements versés	571,68	2 021,68
Avances sur frais de mission	0,00	1 414,76
Autres créances diverses (en relation avec Burkina Day)	3 027,27	0,00
	<u>139 244,30</u>	<u>128 828,09</u>

NOTE 5- COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF

Les comptes de régularisation-actif se composent en 2017 de charges constatées d'avance à concurrence d'EUR 420,54 (en 2016 : EUR 6.308,37) en lien avec des frais payés en 2017 relatifs à 2018.

NOTE 6- FONDS PROPRES

Les fonds propres sont composés de la dotation initiale, des résultats reportés, du résultat de l'exercice et des subventions d'équipement reçues déduction faite des amortissements y relatifs.

La dotation initiale de la Fondation s'élève à EUR 42.141,90.

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

Les résultats reportés sont alimentés par les reports bénéficiaires et déficitaires des exercices antérieurs dans la mesure où ceux-ci ne sont pas affectés au poste « Autres Réserves ».

Les autres réserves peuvent être mouvementées par

- l'affectation de tout ou partie du résultat d'un exercice,
- la dotation suite à des legs ou donations,
- des prélèvements pour couvrir des pertes de l'exercice,
- ou des prélèvements divers sur décision du conseil d'administration.

NOTE 7- DETTES

Les dettes sont toutes des dettes non subordonnées et à moins d'un an.

Les dettes dont la durée résiduelle est égale ou inférieure à un an se décomposent de la manière suivante:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	<u>EUR</u>	<u>EUR</u>
Dettes sur achats et prestations de services	44 322,20	13 324,34
Autres dettes: RBT MAEE à faire - frais communs 2016	1 388,60	1 388,60
Dettes fiscales et sociales	7 169,37	5 490,99
	<u>52 880,17</u>	<u>20 203,93</u>

NOTE 8- PERSONNEL

Au cours de l'année 2017, la Fondation a employé au Luxembourg 2,5 équivalent temps plein (en moyenne 1,8 en 2015) et 5 personnes au Burkina Faso dans le cadre des projets (idem en 2016).

Les personnes employées au Burkina Faso sont sous statut social du Burkina et les frais y relatifs sont repris dans les autres charges d'exploitation – dépenses dans le cadre des projets- étant donné que ces dépenses sont directement liées au suivi des projets sur le terrain et couvertes par l'accord-cadre avec le MAEE en tant que « frais d'encadrement ».

NOTE 9- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la clôture au 31 décembre 2017 qui pourraient apporter des corrections significatives aux chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

NOTE 10- COMPTE DE PROFITS ET PERTES DETAILLE AU 31/12/2017

Le détail des charges et des produits est présenté également en pages 12 et 13 de l'annexe aux états financiers sous forme de compte de profits et pertes détaillé adapté en fonction de la spécificité de l'ONG afin de permettre une lecture aisée en fonction des activités de l'ONG (accord-cadre avec le MAEE notamment). Une table de correspondance est reprise afin de faire le lien avec le compte de profits et pertes repris dans les états financiers en page 5 et la note 2.9 de l'annexe aux états financiers.

CHARGES	EUR	EUR	<i>Table de correspondance avec le compte de profits et pertes</i>
	31-Dec-17	31-Dec-16	
Charges en relation avec les projets			
1. Accord-cadre	1 616 824,16	1 602 702,43	
1.1. Programme développement intégré (PDI)	1 372 000,00	1 384 097,96	PDI = Programme de développement intégré
1.2. Projets divers	121 671,43	135 726,91	Conservation des eaux et réhabilitation des sols, Appui au développement sanitaire, Appui aux enfants en situation de rue, Appui aux orphelins du Sida
1.1.1 Contribution part locale sur projets	-22 080,00	-22 911,81	
1.3. Frais d'encadrement	145 232,73	105 789,37	
1.3.1. <i>Frais en rel. avec la RP</i>	70 929,79	64 041,11	RP = Représentation permanente au Burkina
1.3.2. <i>Frais d'audit financier des PDI</i>	43 073,04	23 068,68	
1.3.3. <i>Frais d'évaluation des projets</i>	19 697,93	4 460,66	
1.3.4. <i>Frais de mission</i>	11 531,97	14 218,92	
2. Autres hors accord-cadre	39 232,06	87 099,26	MAEE= Ministère des Affaires étrangères et européennes
2.1. MAEE - Aide humanitaire	0,00	50 000,00	
2.2. MAEE -projet sensibilisation	37 427,06	35 251,26	
2.3. SNJ	0,00	0,00	SNJ = Service National de la Jeunesse
2.3. Autres projets	1 805,00	1 848,00	
TOTAL CHARGES EN RELATION AVEC LES PROJETS	1 656 056,22	1 689 801,69	Autres charges d'exploitation (rubrique 8.)
Frais administratifs			
1. Frais du personnel employé	177 581,16	169 611,49	Frais de personnel (rubrique 6)
transfert Q-P vers projet sensibilisation	-30 569,75	-29 190,44	Frais de personnel (rubrique 6)
2. Autres frais de personnel	558,54	2 339,53	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
3. Frais locaux ONG (organisation non gouvern.)	12 698,89	12 774,44	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.) en 2016: 2.292,32, en 2017:1.137,99
4. Frais de fonctionnement de l'ONG	11 482,80	13 253,54	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
5. Frais biens mobiliers durables	4 188,65	5 240,72	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
6. Frais bancaires et financiers	2 452,94	2 291,96	Intérêts et charges financières (rubrique 14.)
7. Frais liés expertise externe	9 754,57	8 119,76	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
8. Autres frais	1 486,00	1 766,00	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	189 633,80	186 207,00	
Frais en relation avec la collecte de fonds et la sensibilisation (non couverts par rbt frais admin MAEE)	35 334,00	34 515,93	autres charges externes (rubrique résultat brut 1. à 5.)
Prov. pour risques et charges (rbt MAEE et réserve)	0,00	1 388,60	Autres charges d'exploitation (rubrique 8.)
Charges exceptionnelles	675,86	0,00	Autres charges d'exploitation (rubrique 8.)
Excédent positif de l'exercice	40 499,84	112 963,09	Rubrique 18. Résultat de l'exercice
TOTAL DES CHARGES	1 922 199,72	2 024 876,31	
Totaux des rubriques			
Rubrique 8: Autres charges d'exploitation	1 656 732,08	1 691 190,29	
Rubrique 6: frais de personnel	147 011,41	140 421,05	
Rubrique 7 : correction de valeur	1 137,99	2 292,32	
Rubrique 14: intérêts et charges financières	2 452,94	2 291,96	
Rubrique 1. à 5 - charges externes déduites du résultat brut	74 365,46	75 717,60	
Rubrique 18: résultat de l'exercice	40 499,84	112 963,09	
	1 922 199,72	2 024 876,31	

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL – CHRETIENS POUR LE SAHEL
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2017

PRODUITS	EUR 31-Dec-2017	EUR 31-Dec-2016	
Financement projet MAEE			
1. Accord-cadre	1 280 537,14	1 301 880,00	
1.1. PDI	1 097 600,00	1 107 278,37	PDI = Programme de développement intégré
1.2. Projets divers	97 337,14	108 581,53	Conservation des eaux et réhabilitation des sols, Appui au développement sanitaire, Appui aux enfants en situation de rue, Appui aux orphelins du Sida
1.2.1 Réserve accord-cadre	0,00	0,00	
1.3. Subside MAEE Frais d'encadrement	85 600,00	86 020,10	MAEE = Ministère des Affaires étrangères et européennes
2. Autres hors accord-cadre	28 070,30	67 952,29	
2.1. SNJ	0,00	0,00	SNJ = Service National de la Jeunesse
2.2. MAEE sensibilisation	28 070,30	25 452,29	
2.2. MAEE Aide d'urgence	0,00	42 500,00	
TOTAL FINANCEMENT PROJET MAEE	1 308 607,44	1 369 832,29	Résultat brut (rubrique 1. à 5.)
MAEE - RBT frais admin. (provision)	125 158,31	122 896,62	Résultat brut (rubrique 1. à 5.)
Dons récoltés	466 076,62	512 063,96	Résultat brut (rubrique 1. à 5.)
Dons des communes	21 485,72	16 640,00	Résultat brut (rubrique 1. à 5.)
Produits financiers	76,50	142,31	Autres intérêts et produits financiers (rubrique 11.)
Produits exceptionnels et sur exerc. ant.	795,13	3 301,13	Résultat brut (rubrique 1. à 5.)
Perte de l'exercice	0,00	0,00	
TOTAL DES PRODUITS	1 922 199,72	2 024 876,31	
Totaux des rubriques			
Total rubrique 1. à 5- côté produits : Résultat brut	1 922 123,22	2 024 734,00	
Total rubrique 11: autres intérêts - produits financiers	76,50	142,31	
	1 922 199,72	2 024 876,31	
<i>Résultat brut suivant rubrique 1. à 5. Produits - charges</i>	<i>1 847 757,76</i>	<i>1 949 016,40</i>	

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



Fondation

Chrëschte mam Sahel
Chrêtiens pour le Sahel



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

NOTRE FONDATION EN BREF

Historique

La Fondation Chrëschte mam Sahel – Chrêtiens pour le Sahel (CPS) a été créée en 1984, alors que le Sahel, dont fait partie le Burkina Faso, souffrait d'une terrible sécheresse. Agréée en 1986 par le gouvernement luxembourgeois, la Fondation CPS est devenue au fil des années une organisation non gouvernementale de développement dotée d'expérience et de professionnalisme et ce pour plusieurs raisons: travail avec des partenaires locaux expérimentés, concentration géographique et sectorielle et gestion orientée vers les résultats.

Vision

Donne un poisson à un homme et tu le nourris pour un jour, apprends lui à pêcher et tu le nourris pour la vie.

Mission

La mission de CPS consiste à promouvoir la dignité et faciliter le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, personnelles), à œuvrer pour la justice sociale et à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, dans le partage et la solidarité, ayant pour objectif principal l'autopromotion des populations et la prise en charge de leur propre développement local.

Valeurs

- Dignité de la personne humaine et justice sociale
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Solidarité
- Partenariat à niveau égal (équité, éthique, universalisme)
- Aucune discrimination (pas de distinction d'appartenance religieuse, sociale, politique ou ethnique)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Ferdy Fischer

Vice-président: Marc Fischbach

Secrétaire: Pascale Fisch-Gend

Trésorier: Bernadette Reuter-Wagner

Membres: Marie-Josée Frank, Paul Goerens, Christopher Lilyblad, Ulla Muller-Rüschén, Claude Niedner, Marcel Oberweis, Rudy Reuter, Jean-François Tusch.

PERSONNEL PERMANENT

Coordinateur: Alain Lentz

Gestionnaire de projets: Brigitte Diederich-Kempeneers

Responsable collecte de fonds – Sensibilisation/ED: Claudia Simões

Représentant permanent au Burkina Faso: Bertran M. Kam

TABLE DE MATIERES

EDITORIAL	4
1. Projets en 2017	5
2. Développement au Burkina Faso	6
Contexte.....	6
Lieux d'intervention.....	6
Programmes de Développement Intégré.....	7
Conservation des eaux et réhabilitation des sols.....	10
Appui au développement sanitaire.....	10
Appui aux enfants en situation de rue	11
Appui aux orphelins du Sida	11
3. Sensibilisation au Luxembourg.....	12
4. Finances	14

EDITORIAL



En 2017, la Fondation Chrêschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel (CPS) a poursuivi avec succès sa lutte pour l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural du Burkina Faso.

Les programmes et projets exécutés s'inscrivent dans l'accord-cadre 2016-2018 conclu avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Ils s'articulent autour des secteurs d'intervention choisis pour contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies et visent l'accompagnement des bénéficiaires en vue de leur auto-prise en charge. Il s'agit de renforcer des organisations locales, d'améliorer l'accès à l'eau propre et l'assainissement, ainsi que l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle et finalement la promotion du développement agricole.

Nous avons soutenu 8 programmes et projets au Burkina Faso, le taux d'exécution au niveau budgétaire est proche des 100%. L'évaluation des activités à mi-parcours a pu confirmer une adéquation entre les activités exécutées et les besoins réels du terrain. Des changements notables et durables sont perceptibles dans les communautés locales. Vous pourrez voir sur les pages qui suivent des exemples concrets de résultats atteints.

La transparence dans la gestion financière a également été une de nos préoccupations centrales. Ainsi, des

audits financiers ont été faits au Luxembourg et au Burkina Faso.

Les activités économiques des populations rurales sont fortement tributaires de l'environnement et du climat. C'est pour cela que nous avons introduit une demande de financement pour la réalisation d'un projet d'initiatives locales d'adaptation au changement climatique dans la commune de Toma au Burkina Faso. Au premier trimestre 2018, nous avons pu ainsi conclure un nouvel accord de financement sur la période 2018-2022 avec le Ministère du Développement durable et des infrastructures et le Ministère des Finances.

Chers donateurs privés et publics, chères associations et entreprises, chers partenaires, au nom de tout le conseil d'administration et des bénéficiaires, je remercie chaleureusement tous ceux qui ont soutenu nos actions au cours de l'année passée. Les populations les plus démunies aux Burkina Faso ont toujours besoin de notre soutien, 7 000 000 de personnes continuent à vivre en dessous du seuil de pauvreté nationale. Nous espérons pouvoir compter sur VOUS maintenant et dans le futur

Ferdy Fischer

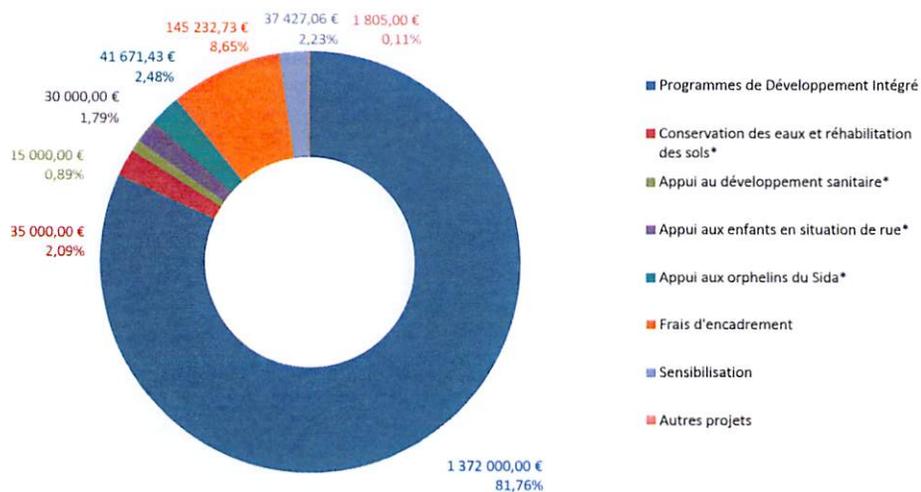
Président du Conseil d'Administration

1. PROJETS EN 2017

Les montants investis dans les projets s'élèvent à 1.678.136,22 € (1.656.056,22 € sans l'apport local de 22.080,00 €). Le taux de cofinancement par le Ministère des Affaires étrangères et européennes était de 80% pour les projets relevant de l'accord-cadre et de 75% pour le projet sensibilisation. Le montant restant a été financé par des dons et l'apport local des bénéficiaires.

Les montants investis se répartissent comme le montrent les graphiques ci-dessous. Les frais d'encadrement incluent la représentation permanente de CPS au Burkina Faso, les missions de suivi au Burkina Faso du personnel du siège, l'audit financier des projets et programmes et l'évaluation à mi-parcours réalisée par des experts externes.

Investissements 2017 par projet (y compris l'apport local de 22.080,00€)



* La somme de ces projets s'élève à 121.671,43 € (cfr. note 10 de l'annexe aux états financiers – Projets divers)

2. DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

Contexte

Indicateur	2003	2014
Superficie totale (km ²)	274.220,00	274.220,00
Population totale	12.654.621,00	17.585.977,00
Population rurale (% de la population totale)	80,00	70,98
Croissance de la population rurale (% annuel)	1,98	1,79
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population rurale)	65,80	47,50
Source d'eau améliorée, en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	59,90	75,80
Installations d'assainissement améliorées, en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	4,60	6,70
Inscriptions à l'école primaire (% brut)	49,31	86,89
Inscriptions à l'école secondaire (% brut)	12,08	30,34
Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus)	21,82	34,60

Source : Banque Mondiale

Lieux d'intervention



Programmes de Développement Intégré

Montant investi :

1.372.000,00 €

Partenaires locaux :

4 Organisations Catholiques pour le Développement et la Solidarité (OCADES) de Banfora, Bobo Dioulasso, Dédougou et Nouna

Bénéficiaires :

environ 70.000 personnes dans 42 villages

La stratégie d'intervention de CPS est surtout une approche de développement intégré en milieu rural, qui se traduit principalement dans des Programmes de Développement Intégré (PDI). Ainsi, en 2017, CPS a soutenu quatre partenaires locaux dans la mise en œuvre de tels programmes multisectoriels.

Principales activités réalisées en 2017

Gouvernance

Pour être en cohérence avec les politiques nationales burkinabè de décentralisation, les



Sensibiliser la population

Conseils Villageois de Développement (CVD) constituent la porte d'entrée dans les villages. Afin de renforcer leurs capacités, 23 CVDs ont été formés au cours de l'année.

Eau et assainissement

La population dans les zones d'intervention n'a pas accès à des sources d'eau potable et installations sanitaires à de nombreux endroits. Il reste une proportion non négligeable de la population qui consomme de l'eau de sources douteuses. Afin d'améliorer cette situation, 4 forages ont été réalisés, 160 latines familiales ont été construites et 4400 personnes ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène.

Santé de base

Pour ce qui est de l'accès à la santé de base, la norme de l'Etat burkinabè prévoit un Centre de Santé et de Promotion sociale (CSPS) pour 5000 à 10000 habitants dans un rayon de 5 km. Dans le souci d'approcher cette norme, 6 CSPS ont été construits ou renforcés au cours de l'année.

Education

Des études de référence réalisées fin 2015 début 2016 ont montré le besoin d'accroître les capacités d'accueil des infrastructures pour l'enseignement primaire et secondaire dans les zones d'intervention des PDI. Ainsi, 13 salles de classe ont pu être construites et équipées au cours de l'année. Trois écoles ont été dotées de jardins potagers afin d'alimenter la cantine scolaire et de faire la promotion de la culture maraichère auprès des élèves et de leurs parents.

La très grande majorité des adultes en milieu rural burkinabè sont analphabètes, ce qui constitue un grand handicap pour monter des activités génératrices de revenus. Dans le but d'y apporter une amélioration, des cours d'alphabétisation ont été dispensés dans 13 villages.

Au niveau de la formation professionnelle, 20 jeunes déscolarisés ont été formés en vue d'une insertion dans la vie professionnelle.

Développement agricole

La quasi-totalité des habitants des villages cibles sont des fermiers qui vivent surtout de la production céréalière, du maraichage et de l'élevage. Les rendements sont en général faibles et on assiste à une dégradation des ressources naturelles.

Dans le souci d'améliorer la production et de récupérer des terres dégradées, des formations en production végétale, élevage, récupération des sols et reboisement ont été offertes aux bénéficiaires et des infrastructures mises en place pour l'élevage.

Afin d'améliorer le revenu des ménages, divers groupements de femmes ont été accompagnés pour mener des activités génératrices de revenus. L'appui s'est concrétisé par des formations techniques, par la construction et l'équipement de 4 ateliers de transformation de produits locaux, par la construction de 4 magasins de stockage ainsi que par la facilitation de l'accès à des micro-crédits.



Générer des revenus à travers la production de miel

Gestion orientée vers les résultats

Une gestion orientée vers les résultats donne la priorité à l'atteinte de résultats et met ce principe en pratique dans tous les aspects de la gestion des programmes et projets. Les changements observés au niveau des bénéficiaires et qui sont attribuables aux activités réalisées par les PDIs sont mesurés à l'aide d'indicateurs préalablement définis. Ici, nous vous présentons quelques exemples de changements positifs observés en 2017.

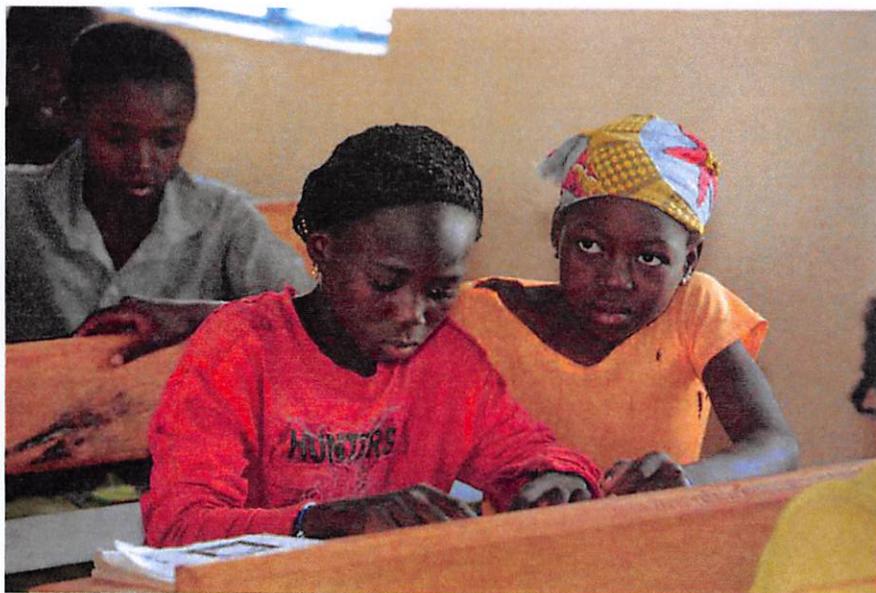
Les formations faites pour les membres des CVDs semblent porter leurs fruits. Fin 2017, les PDIs de Dédougou, de Bobo Dioulasso et de Nouna estiment que la quasi-totalité des CVDs formés fonctionnent bien actuellement.

Les cours d'alphabétisation du PDI de Bobo Dioulasso ont également été couronnés de succès. Le taux moyen de réussite de l'année était de 93,54 %, montrant l'intérêt et la persévérance des étudiants.

Les formations et les séances de sensibilisation en matière d'assainissement montrent des progrès rapides en matière d'hygiène. Par exemple, la proportion des ménages situés dans la zone d'intervention du PDI de Dédougou utilisant des latrines familiales est passée de 32 % début 2016 à 56 % fin 2017.

L'appui aux microentreprises locales donne des résultats encourageants. Fin 2017, au moins 75% des microentreprises ciblées dans la zone d'intervention du PDI de Nouna sont estimées rentables.

En matière de production céréalière, le rendement du riz de bas-fond est passé de 1.289kg/ha à 1 986kg/ha suite aux formations et aux kits techniques fournis à travers le PDI de Banfora. Il faut savoir que la saison des pluies au Burkina était courte pendant l'année en question.



Assurer l'accès à une éducation de qualité

Conservation des eaux et réhabilitation des sols

Principales activités réalisées en 2017

Pour contribuer à renforcer durablement la densité du couvert végétal fortement érodé et à rétablir les moyens d'existence des communautés agricoles, les activités suivantes ont été réalisées: les diguettes antiérosives, les fosses fumières (production de la fumure organique), le zai (technique de culture en poquet permettant de concentrer l'eau et la fumure), le reboisement, les foyers améliorés qui permettent d'économiser du bois de chauffage.

Changements positifs observés

Fin 2017, 39,5 ha de glaciés ont été récupérés et 5,5 ha de reboisement ont été réalisés dans les 5 villages du projet.

Montant investi:

35.000,00 €

Partenaire local:

Association des jeunes pour la Protection de l'Élevage et de l'Environnement (AJPEE)

Bénéficiaires:

plus de 6.000 personnes dans 5 villages dans la région de Kongoussi

Appui au développement sanitaire

Principales activités réalisées en 2017

Pour améliorer l'hygiène et l'assainissement dans le village de Leungo, 8 nouvelles latrines à deux postes ont été construites et équipées. L'entretien régulier des latrines est assuré par un comité d'hygiène et assainissement formé en hygiène.

De même, les villageois ont bénéficié de séances d'animation sur l'hygiène et l'assainissement.

Changements positifs observés

Le comportement des bénéficiaires en matière d'hygiène s'est nettement amélioré.

Montant investi:

15.000,00 €

Partenaire local:

Association pour la Recherche d'Initiatives et d'Actions pour un Développement Harmonisé (ARIADH)

Bénéficiaires:

plus de 400 personnes dans le village de Leungo



Promouvoir le reboisement

Appui aux enfants en situation de rue

Principales activités réalisées en 2017

Au moins 300 enfants en situation de rue ont profité d'une prise en charge médico-psychosociale et juridique à travers la mise en réseau avec d'autres acteurs afin de pouvoir se réintégrer dans la société.

Des causeries éducatives ont été organisées pour sensibiliser les jeunes aux problèmes liés à la vie dans la rue et éviter les situations à risque comme par exemple le VIH et les grossesses non désirées. Parmi les enfants, 18 sont retournés en famille et 6 renouements de liens familiaux ont été effectués.

Montant investi :

30.000,00€

Partenaire local :
Keoogo

Bénéficiaires :
plus de 300 enfants en situation de rue à
Ouagadougou

Appui aux orphelins du Sida

Principales activités réalisées en 2017

Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de 30 Orphelins et autres Enfants Vulnérables du VIH/ Sida (OEV), une prise en charge alimentaire, médicale et psychosociale leur a été fournie. De plus, pour garantir un avenir aux OEV, 20 enfants ont été appuyés dans leur scolarité (primaire et secondaire) et 10 dans le cadre d'un apprentissage professionnel.

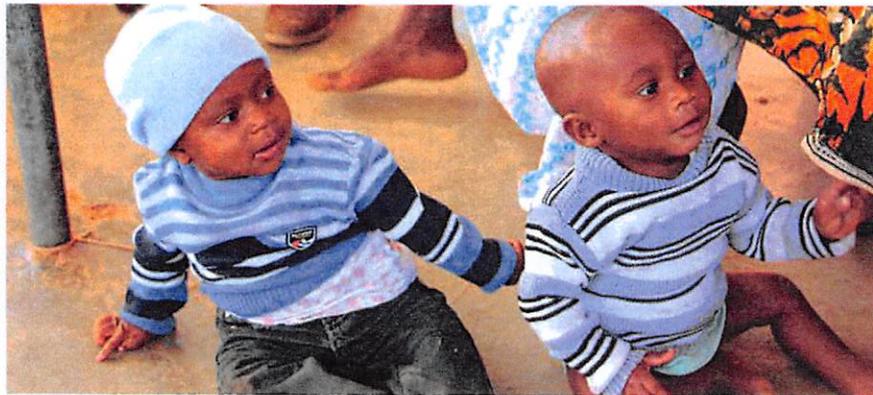
Des actions de plaidoyers avec les autorités ont été organisées pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux services juridiques.

Montant investi :

41.671,43 €

Partenaire local :
Wend Benedo

Bénéficiaires :
30 orphelins et autres enfants vulnérables du
VIH/SIDA à Kongoussi et ses environs



Prendre en charge des enfants vulnérables

3. SENSIBILISATION AU LUXEMBOURG

Montant investi :

37.427,06 €

CPS a mené en 2017, plusieurs actions en sensibilisation/ éducation au développement qui visaient d'une part les écoles et d'autre part le grand public luxembourgeois. Ces actions ont été menées dans le cadre du projet en sensibilisation, intitulé « Ici et ailleurs », cofinancé à 75 % par le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Une grande action a été organisée par CPS seul, les autres, ont été organisées en consortium avec d'autres ONG luxembourgeoises.

Activités menées au sein des écoles

En 2017, près de 700 élèves ont participé aux activités tenues dans les écoles.

- L'atelier conjoint « **Our world, our dignity, our future** », organisé avec neuf autres ONG luxembourgeoises questionne les élèves sur les réels besoins pour être/vivre heureux, tout en faisant le lien avec les

Objectifs de Développement Durable. Cet atelier a été mené plusieurs fois à l'Athénée de Luxembourg ainsi qu'à l'École privée Fieldgen. Il a également été animé dans le cadre des « Fuussendeeg » au Lycée Michel Rodange et à un endroit exceptionnel, le camp guide-scout international GoJUrban, qui a eu lieu fin juillet 2017.

- Animé pour la première fois au Lycée technique du Centre dans le cadre de la semaine « Let's care », l'atelier conjoint intitulé « **Fantastic Food** » a connu un vrai succès auprès des élèves des deux classes qui y ont participé. Organisé en consortium avec quatre autres ONG, cet atelier encourage les élèves à réfléchir sur leur consommation alimentaire et permet de prendre conscience que celle-ci a des impacts sur les populations du Sud et sur l'environnement. Pour finir, il propose des pistes et des alternatives pour une consommation plus responsable.
- C'était un grand plaisir que CPS a invité et accueilli, pour la 2^{ème} fois, **M. Traoré, instituteur au Burkina**



Fantastic Food-jardin solidaire, Kalendula

Faso pour faire découvrir et approfondir la culture de son pays aux élèves de l'école primaire Ben Heyart de Strassen. Après une première visite en 2014, très appréciée par les enseignants et les élèves, M. Traoré est revenu au Luxembourg où il a pendant une semaine, mené des activités très diverses de sensibilisation (la vie au quotidien, chant, danse, djembé etc.) dans différentes classes de l'école primaire de Strassen.

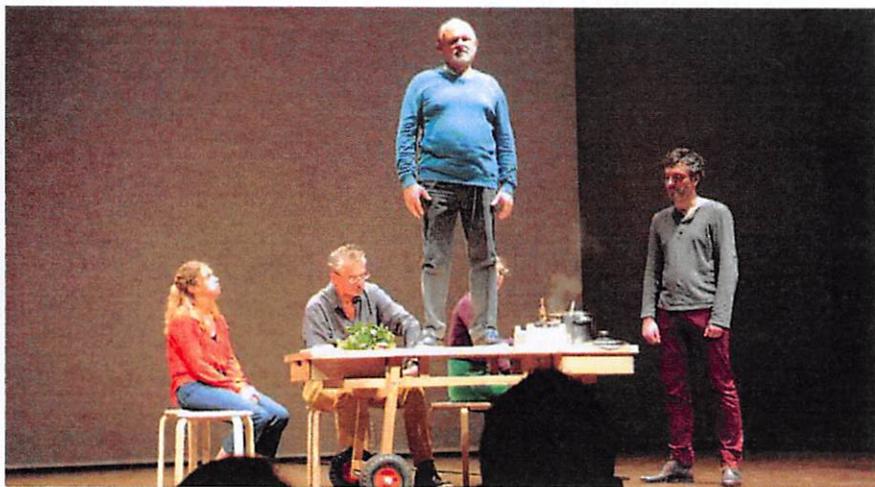
Activités pour le grand public

Les activités pour le grand public luxembourgeois, ont toutes été organisées en consortium avec d'autres ONG luxembourgeoises et ont réuni au total près de 320 participants.

- La première activité, était une pièce de théâtre interactive intitulée « **Alimentation, mon cher Watson!** » jouée par la troupe belge Théâtre du Public. Cette pièce, très éducative, critique et humoristique parlait de nos habitudes alimentaires et les impacts de celles-ci sur les pays du Sud et l'environnement mais aussi sur les stratégies des supermarchés ou encore des multinationales. Poussant les spectateurs à prendre part aux

discussions, les comédiens ont réussi à rendre cette pièce participative et conviviale.

- Ayant connu un grand succès sur l'édition précédente, CPS a en 2017, de nouveau participé à l'organisation de la **marche gourmande alternative**, qui a eu lieu dans le cadre de la semaine d'éducation au développement durable : « Connecting lives – eng Woch nohaltech (er) liewen ». Sur les 5 km de promenade, les participants n'ont pas que dégusté des plats préparés à base de produits locaux et de saison mais ont aussi participé, en groupe, aux activités ludiques proposées à chaque station sur la thématique Terre nourricière pour tous.
- « **Act now, global verstoen-lokal agéieren. Reloaded** » tel était l'intitulé de la 8ème édition du festival Cinéma du Sud. Cette 8ème édition était un peu différente des autres puisque le festival a été décentralisé. Il n'a plus eu lieu seulement à Luxembourg-Ville mais était en tournée à travers le pays, dans différents cinémas: à Dudelange, Esch-sur-Alzette, Echternach, et Bettembourg. CPS a projeté ensemble avec quatre autres ONG, le film Futur d'Espoir sur la thématique de l'agriculture/sécurité alimentaire.



Théâtre, « Alimentaire, mon cher Watson »

4. FINANCES

Une gestion saine et transparente des finances

- Comptabilité rigoureuse
- Membre de Don en Confiance Luxembourg a.s.b.l.
- Déduction fiscale dans les conditions prévues par la loi sur les établissements d'utilité publique
- Information régulière sur l'utilisation des fonds

Les états financiers 2017 de la Fondation Chrëschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel ont été audités en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) par le cabinet d'audit Osiris Audit & Associés s.à r.l. qui conclut son rapport 2017 de la façon suivante : « A notre avis, les états financiers

présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg. »

Les états financiers 2017, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises agréé sont consultables sur le site internet de la Fondation: www.cps.lu sous la rubrique « Documents – Statuts et rapports. »

Nous reprenons ci-après quelques données importantes issues de ces états financiers (cfr. note 10 de l'annexe aux états financiers)

RECETTES	1.922.199,72 €
Dons	466.076,62 €
Dons des communes	21.485,72 €
Cofinancement par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)	1.308.607,44 €
Participation du MAEE aux frais administratifs (provision)	125.158,31 €
Produits financiers	76,50 €
Recettes diverses	795,13 €

DEPENSES	1.881.699,88 €
Frais en relation avec les projets	1.656.056,22 €
Frais en relation avec la collecte de fonds et la sensibilisation	35.334,00 €
Frais administratifs	189.633,80 €
Autres frais	675,86 €

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT SOUTENU EN 2017



ACFL Hamm



Commune de Betzdorf



Ecole fondamentale de Strassen



Commune de Strassen



Entente des Clubs et Associations de la Commune de Mondrange



Paroisse de Mersch

Vous pouvez recevoir ce rapport par courrier postal, par email ou le télécharger de notre site web. www.cps.lu

Editeur: Fondation Chrèschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel

Photos : Ahmed Ouoba, Frank Thimmesch – Schoul « Ben Hayard », Commune de Strassen, Commune de Monnerich, Marie-Christine Ries, CPS

Impression: Print Solutions S.à r.l., Luxembourg, sur papier recyclé



Faciliter l'accès à l'eau potable



Fondation

Chrèschte mam Sahel
Chrétiens pour le Sahel

CPS

29, boulevard Dr. Charles Marx
L-2130 Luxembourg
Tél : +352 49 05 55
www.cps.lu



CCPL IBAN LU12 1111 0560 0031 0000